

Cette observation s'applique à la Confédération et au Canada d'aujourd'hui. Si le Québec se séparait, il serait réduit à devenir un ghetto culturel et économique; le Canada anglais serait assimilé tout d'abord culturellement et ensuite économiquement et politiquement par les États-Unis.

Le professeur Jean Hamelin de l'Université Laval fait cette observation mordante des événements de 1867:

La Confédération se révélait un défi pour le Québec, car la province devait maintenant collaborer à l'édification d'un Canada uni et devait aussi élaborer sa propre tradition. De plus, la présence du Québec se révélait un défi pour les autres provinces qui devaient maintenant accepter avec tous ses problèmes une communauté étrangère dont l'étendue géographique ne se limiterait pas au Québec. Le refus général d'accepter ces responsabilités est à la base même de toutes les grandes crises politiques qui ont ébranlé le Dominion depuis lors.

Si le Canada doit survivre, les francophones tout comme les anglophones doivent accepter ces responsabilités. Les deux ethnies doivent réaliser qu'elles ne peuvent pas survivre séparées l'une de l'autre. Qu'est-ce que le gouvernement a l'intention de faire pour encourager la réalisation de cet objectif?

Nous lisons dans le discours du Trône que le gouvernement s'est engagé à promouvoir l'unité nationale et à favoriser la réalisation des objectifs de la loi sur les langues officielles. Ce sont là des politiques louables, mais le facteur crucial c'est la forme que prendra leur mise en vigueur. Au cours des quatre dernières années, nous avons été témoins de la popularité croissante du Parti québécois, de la crise du FLQ et de la riposte des anglophones de la Fonction publique—sûrement pas un dossier enviable. Le gouvernement doit apprendre que l'approche diplomatique à l'implantation du bilinguisme et du biculturalisme est la seule susceptible de réussir. Hier, par exemple, la façon d'agir du premier ministre—j'ai à l'esprit les traits acérés qu'il a décochés à certains députés de l'Opposition qu'il n'a pas nommés—indique clairement qu'il devrait être le premier à se pénétrer de la nécessité de cette approche diplomatique.

Des voix: Bravo!

M. Symes: Je pense que nous ferions bien de prêter attention au conseil de feu le gouverneur général Georges-P. Vanier qui a déclaré, entre autres, dans son message du nouvel an de 1967:

Dans le passé, la mesure de notre unité a été la mesure de notre succès...

Si nous pensons pouvoir maintenant nous diviser au sein même de notre pays; si nous croyons que les intérêts égoïstes de chacun peuvent maintenant prévaloir sur le bien de la nation; si nous exagérons nos disparités ou si nous nous complaisons dans les querelles; si telle est notre façon d'agir, nous travaillerons à notre propre destruction.

Le Canada se devait, soutenait-il, de demeurer uni parce que...

... aucune leçon n'est plus nécessaire que celle que peut donner notre unité, à savoir que la diversité n'est pas obligatoirement cause de conflits, mais, au contraire, qu'elle peut enrichir et ennobler notre mode de vie.

Ouvrons les fenêtres et les portes des provinces, regardons par-dessus les murs pour voir ce qui se passe de l'autre côté, tâchons de nous connaître les uns les autres et nous en arriverons à la compréhension...

Je prie Dieu que nous puissions tous aller de l'avant la main dans la main. Nous ne pouvons courir le risque de voir notre pays s'effondrer.

Monsieur l'Orateur, le Canada se trouve confronté avec des problèmes immédiats sur le plan social, économique

L'Adresse—M. Mackasey

et politique. Notre pays doit également faire face à la question de la survie nationale. Cette vingt-neuvième législature doit étudier ces questions honnêtement, en se rendant compte de leur urgence et dans un esprit de coopération. Ce n'est qu'en prenant de telles résolutions que nous pourrions développer le nord, le rendre fort et libre.

• (1650)

L'hon. Bryce Mackasey (Verdun): Monsieur l'Orateur, mon premier devoir, fort agréable d'ailleurs, est de vous féliciter pour votre réélection comme président de la Chambre et de féliciter le nouvel Orateur adjoint. Ces deux hommes sont d'excellents membres du Parlement et j'ai lieu de croire que nous aurons bien besoin d'eux au cours des prochaines semaines.

Je félicite également les motionnaires de l'Adresse. J'ai eu le plaisir de les rencontrer tous deux avant qu'ils soient élus car j'ai travaillé dans leur circonscription électorale respective. J'ai été très édifié par leur facilité d'expression dans les deux langues.

J'ai été aussi fort impressionné par les remarques du député qui vient tout juste de s'asseoir et je n'ai pu m'empêcher de remarquer, lorsque nous avons voté plus tôt, tous ces nouveaux visages, près d'une centaine à ce qu'il me semble. Plusieurs dames sont du nombre et elles feront sans doute de la Chambre un lieu plus agréable, mais je dois dire que j'ai toujours une préférence pour la très jeune dame de Colombie-Britannique dont la grâce charme la Chambre depuis déjà plusieurs sessions.

Je veux aussi remercier les gens de Verdun qui pour la cinquième fois consécutive durant 10 ans ont jugé bon de m'élire député. Permettez-moi de dire au député de Saint-Hyacinthe (M. Wagner) que quelque chose a cloché dans notre mécanisme car, pour la première fois, les résultats d'un bureau de scrutin m'ont été défavorables, mais je n'ai pas encore eu le temps de trouver où nous avons bien pu fauter. J'ai espéré un moment que l'honorable député choisirait Verdun pour son premier essai. La lutte aurait sûrement été belle et nous aurions eu peine, j'en ai peur, à nous partager la même organisation. J'accueille donc à la Chambre l'honorable député à titre d'ami personnel. C'est une amitié qui remonte à bien des années. Ceci dit, qu'il ne se croie pas pour autant à l'abri des flèches que je pourrais lancer à l'avenir.

M. Wagner: Pareillement.

L'hon. M. Mackasey: Il sait toutefois que ce n'est pas dans mon caractère de devenir trop personnel.

Quand on a passé dix ans de sa vie ici, on commence à se rendre compte du temps que cela représente. Peut-être y a-t-il des députés qui y passent encore davantage de temps, mais non la majorité ce n'est pas le cas. Ces dix années ont été bien remplies. J'ai évidemment débuté sur les derniers bancs et ensuite je suis devenu le chef du caucus national, de là, secrétaire parlementaire, ensuite ministre sans portefeuille, puis ministre du Travail et ministre de la Main-d'œuvre. L'important lors de ces changements était que je changeais chaque fois de place. Maintenant, on m'a placé plus près que jamais de la porte arrière de la Chambre des communes. J'ai presque l'impression que quelqu'un a le désir pavlovien ou freudien de me voir prochainement sortir par cette porte. Toutefois, si jamais cela arrive, je vous assure que ce sera par ma propre volonté. Lorsque je sortirai, j'emporterai intact mon sens de l'intégrité et je garderai mon souci et ma sympathie pour la population de Verdun, en particulier, et pour le peuple canadien en général.